

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2019 DE L'ASSOCIATION « CETA DE SAVOIE »

Association CETA DE SAVOIE
Domiciliée 30 rue de la Jacquère
73800 LES MARCHES

Les membres de l'association Ceta de Savoie se sont réunis le 6 avril 2019 lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui s'est tenue à la Maison des Associations, 21 rue Georges Lamarque, 73200 Albertville, sur la convocation préalablement adressée par courrier électronique le 13 mars 2019 par Silvestre Klébert, président, dans les formes et les délais conformes aux dispositions statutaires.

Nombre de personnes présentes : 37
Nombre de membres : 35
Nombre de membres représentées : 6
Nombre de membre excusé : 1

41 membres étaient présents ou représentés sur un total de 83 membres de l'association ayant réglé leur cotisation en 2018. L'assemblée générale ordinaire annuelle peut valablement délibérer. Une feuille d'émargement a été signée par les membres présents. Celle-ci (3 pages) figure en annexe au présent compte rendu.

L'assemblée est présidée par Mr Silvestre Kléber, président de l'association. Il est assisté d'une secrétaire de séance, Mme Bouvier Odile.



Ordre du jour

- Ouverture
- Approbation du rapport moral
- Approbation du rapport financier et des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018
- Fixation du montant de la cotisation
- Perspectives et projets de cette année 2019
- Renouvellement du bureau et élection des nouveaux membres
- Divers



La séance est ouverte à 10 heures

- Ouverture

Le président remercie le président du GDSA et le président du Rucher des Allobroges qui se sont déplacés, ainsi que les nombreuses personnes présentes.

- Approbation du rapport moral

Le président présente le compte rendu des activités de l'année 2018.

- Suite aux résultats des analyses, le rucher des encombres a été réorganisé. Environ 300 nucléis ont été montés pour une production d'environ 200 reines.
- Le rucher du Ceta à Bellecombe a produit du miel qui a été proposé à la vente.

- Le Ceta a participé à plusieurs fêtes locales pour présenter ses activités.
- Le Ceta participe à la mise en place de « la maison de l'abeille noire » aux Belleville. Les travaux sont en cours et l'inauguration est prévue en fin d'année. Le président remercie le parc de la Vanoise.
- Le Ceta a organisé 3 formations d'élevage de reines, effectuées pour un total de 60 stagiaires.
- Passage en juillet de l'organisme ITSAP pour l'organisme BEESTRONG, avec la vérification d'une dizaine de ruches du Ceta, pour contrôler la présence et la quantité de varroa.
- Montage d'un dossier de demande d'aide à Savoie Mont-Blanc.
- Montage d'un dossier de demande d'aide sur un programme européen pour le financement d'autres recherches génétiques.

Le rapport moral est approuvé à main levée par l'Assemblée à l'unanimité.

- Approbation du rapport financier et des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018

Marlyse Serres, trésorière, présente le rapport financier. Elle précise que les comptes ont été contrôlés et validés par Odile Bouvier.

Le rapport montre des comptes excédentaires, en particulier grâce à la dotation de Pollinis qui va nous permettre de continuer notre mission pour la promotion de l'abeille noire.

Le président remercie Marlyse pour le travail important fourni et pour la tenue des comptes.

83 cotisations ont été perçues en 2018 dont 29 nouvelles.

L'assemblée générale prend acte du rapport financier fait par le trésorier lors de la réunion et approuve les comptes de l'exercice clos du 31/12/2018. L'assemblée générale donne quitus à la trésorière pour l'exercice écoulé.

Le rapport financier est approuvé à main levée par l'Assemblée à l'unanimité .

- Fixation du montant de la cotisation

Le montant des cotisations restera à 15 euros pour cette année pour les particuliers et à 80 euros pour les ruchers écoles.

- Perspectives et projets de cette année 2019

- Le site Internet du Ceta est en activité, réactualisé régulièrement, et peut être consulté par tous.

- Des stages sont de nouveau prévus en bauge et en Tarentaise.

- Le Ceta va participer à Gap à une formation sur l'abeille noire, ainsi qu'à la fête de l'abeille noire à Belle-île en mer en octobre.

- Des analyses génétiques sont prévues sur le rucher des encombres, sur les reines fécondées l'année passée. Ces analyses seront effectuées par le CNRS et coûteront environ 30 € l'unité.

- Le Ceta va continuer à rechercher des souches d'abeille noire sur un plus grand espace géographique.

- Le Ceta recherche pour cet été un technicien apicole. Il propose le poste à Julie Petit, qui réserve sa réponse. Bien que très intéressée, elle est en attente de réponses pour d'autres projets.

- Un partenariat va être mis en place avec un professionnel, Damien Blampey, pour l'élevage de reines à plus grande échelle, la demande étant très importante. Damien s'occupera des nucléis sur le site des encombres, de l'élevage des reines, le Ceta s'occupera de la gestion des reines fécondées, des ruches de mâles (prévoir au moins 15 ruches), de l'encaissement (25 euros la reine), paiements qui seront reversés en intégralité à Damien. Plusieurs personnes regrettent qu'aucun argent ne soit reversé au Ceta sur la vente des reine, même une somme symbolique.

- Les panneaux imagés utilisés pour le stand du Ceta seront renouvelés avec des modèles inscrits recto verso et rétractables dans des protections.

- La station de fécondation de la vallée de Grande maison sera refournie en ruches et en nucléis.

- Les stages d'élevage de reine seront reconduits en Bauges et Tarentaise.

- Fabrication de nouveaux panneaux d'information sous la forme de ROLL UP. Plus légers et plus faciles à manipuler ; ils se rangent automatiquement par enroulement dans le pied qui leur sert de support, l'ensemble étant protégé dans un sac de transport.

- Renouvellement du bureau et élection des nouveaux membres

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat des administrateurs suivants :

Matthieu Gauche
Jean-Louis Carret
Jean-Noël Muraz
Claude Balmont
Michel Bertamelle

Mise au vote à main levée, cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

Ayant pris en considération la candidature présentée à cet effet préalablement à la réunion de l'Assemblée générale, l'Assemblée Générale a élu les administrateurs suivants :

Julie Petit
Marc Jean Robert

Mise au vote à main levée, cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

Les membres du conseil d'administration éliront le bureau.

- Divers

- Le Rucher des Allobroges organise la fête des abeilles aux Marches le 5 octobre 2019. Le Ceta sera présent avec un stand.

- Mr Yves Bonivard recherche des référents « frelon asiatique » qui seront formés. Il nous donne des détails sur la présence actuellement du frelon asiatique à Grésy sur Aix, à Annecy, Saint Pierre d'Albiny, et en force à Saint Béron au Sud Ouest de Chambéry. Il nous précise que le frelon asiatique peut coloniser un nouveau territoire de 60 kms tous les ans.

- La demande de plusieurs personnes est faite pour une formation Apiclass. Plus d'une quinzaine de personnes se sont inscrites pour une formation en 2019 et environ 25 personnes seraient intéressées pour 2020 par l'intermédiaire de Mr Feaz Fred du GDSA.



La séance est levée à 11 H 30

Fait le 6 avril 2019 aux Avanchers.

Le président

La secrétaire